



# ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES



*La FSU est composée de syndicats reconnus, représentatifs et tous experts dans leurs domaines respectifs.*

*La loi de transformation de la fonction publique de 2019 visait à affaiblir les capacités d'intervention des organisations syndicales dans les CAP. C'était sans compter sur la ténacité et la détermination des élu.e.s et militant.es FSU qui continuent de défendre les personnels en leur apportant toute l'aide et les conseils utiles à leurs démarches de recours. En votant FSU, battons-nous pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux.*

**Marie-Hélène Dor**  
Secrétaire départementale  
FSU Réunion

## Vos élu·es agissent pour :

### VOTRE STATUT

Quels que soient nos métiers, nous sommes toutes et tous des cadres A de la fonction publique, concepteurs de nos pratiques. Notre statut garantit notre liberté pédagogique, notre autonomie professionnelle. Désormais, les CAPA ne sont plus par corps ou métier : la CAPA que vous allez élire regroupe tous les personnels du second degré. Les commissaires paritaires de la FSU y défendront vos droits.

### VOTRE CARRIÈRE

L'État est notre employeur, mais notre carrière nous appartient. Les promotions obéissent à des règles. Faire valoir les droits de chacun·e dans l'intérêt de toutes et tous est un principe de la FSU : c'est grâce à l'action de la FSU que tout fonctionnaire accomplit désormais sa carrière sur au moins deux grades (classe normale et hors classe). Les élu·es de la FSU continueront à vous défendre.

### VOS MUTATIONS

Les CAPA ne siègent plus pour les mutations, mais les élu·es de la FSU possèdent l'expertise nécessaire pour appréhender un système complexe. Contactez-les pour analyser le mouvement, faire vos vœux et vérifier votre barème. Ils et elles sont les interlocuteur.trice.s de l'administration pour soutenir vos recours et défendre vos droits.

### LE RESPECT DE VOTRE MÉTIER

Nos métiers sont difficiles et nos conditions de travail se dégradent mais nous agissons pour faire respecter nos droits et améliorer les conditions d'exercice. Les élu·es FSU sont à vos côtés, dans les établissements : alerter, proposer des solutions, défendre les collègues au quotidien... voilà notre conception du syndicalisme.

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU





## DANS LES ACADÉMIES

Les élu-es et militant-es des syndicats de la FSU travaillent à vos côtés dans les établissements, les écoles et les services, partageant votre quotidien. La FSU construit les mobilisations avec les personnels et porte dans toutes les instances leurs revendications.



### CAP

#### Commission Administrative Paritaire

Malgré la loi de Transformation de la Fonction publique, les CAPA conservent un rôle de défense de vos droits. Les avis suite aux rendez-vous de carrière, les refus de temps partiel ou de congé formation, les conseils de discipline se déroulent dans ce cadre paritaire. Les élu-es de la FSU, majoritaires dans la profession, y siègent, déterminé-es pour garantir vos intérêts.

#### ÉLUE DU SNES-FSU elle témoigne



*Pour toutes les opérations de carrière (avancement, mutation...) je suis formée par mon syndicat pour aider et conseiller efficacement tout.e.s les collègues concerné-e-s. Ainsi je peux expliquer les règles des mouvements inter et intra, les rendez-vous de carrière et les recours possibles, pour assister les collègues avant d'intervenir en CAPA.*

**Corinne PEYRÉ**

#### ÉLU DU SNEP-FSU il témoigne



*En amont des demandes de mutation Intra, nous organisons des stages et répondons aux questions des collègues sur la base de notre connaissance du terrain et de notre expertise. Nous pouvons guider les collègues pour leur éviter les erreurs et mettre un maximum de chances de leur côté. Nous accompagnons tous les collègues qui nous sollicitent pour un recours.*

**Damien Laude**

#### ÉLU DU SNUPEP-FSU il témoigne



*Mon engagement se traduit au quotidien dans les établissements par l'information, l'accompagnement, le conseil auprès des collègues pour la gestion de leur carrière et si besoin pour la phase de recours sur les «rendez-vous de carrière» ou les mutations INTRA. Nous défendons l'égalité de traitement de tou-te-s et le respect des droits de chacun-e !*

**Jean-Luc PAYET**

#### ÉLUE DU SNUIPP-FSU elle témoigne



*Nous accompagnons les PsyEN-EDA face à une administration qui méconnaît notre spécificité : promotion, formation, frais de déplacement, double carrière.... Notre priorité est l'amélioration des conditions de travail. Nous organisons des réunions syndicales pour créer des collectifs de travail, entre EDA et EDO et informer les collègues.*

**Stéphanie BERNARD**

#### ÉLU DU SNESUP-FSU il témoigne



*Mon travail débute dans les établissements pour conseiller les collègues dans leur rendez-vous de carrière puis dans la phase de recours, face à une administration méconnaissant les statuts PRAG/PRCE. En CAPA j'interviens pour la mise en corrélation de l'avis final avec les items de l'évaluation, obtenant ainsi des changements.*

**Michel ARBOIREAU**



ENGAGÉ-ES POUR LE SERVICE PUBLIC



#FSUpourGAGNER

